



Service de presse

Paris, le 27 janvier 2012

### L'hypocrisie et l'incohérence du Programme Justice de M. Hollande

Le candidat du parti socialiste à l'élection présidentielle veut « rattraper » les délinquants, doubler les centres éducatifs fermés, créer 1000 postes par an dans la Justice, la police et la gendarmerie, faire exécuter toutes les peines, réformer le conseil supérieur de la magistrature, renforcer l'indépendance de la Justice, humaniser les prisons....

C'est formidable !

Quel dommage que François Hollande, Député, n'ait jamais participé au moindre débat sur la Justice dans l'hémicycle.

Quelle incohérence et quelle hypocrisie de formuler de telles propositions alors que le député François Hollande a voté :

- Contre les peines planchers pour les récidivistes qui constituent une arme efficace contre les délinquants sans pour autant être des peines automatiques, le juge conservant son pouvoir souverain d'appréciation au cas par cas.
- Contre la loi sur la rétention et la surveillance de sureté qui crée des mesures de sureté indispensables pour contrôler des délinquants toujours dangereux après la fin de leur peine.
- Contre la révision constitutionnelle qui a réformé le conseil supérieur de la magistrature le rendant totalement indépendant du pouvoir exécutif.
- Contre la loi pénitentiaire qui a humanisé les prisons, renforcé les aménagements de peines et les alternatives à l'incarcération pour ceux qui vont vers un vrai parcours de réinsertion.
- Contre le dernier projet de loi sur l'exécution des peines qui crée notamment 24000 places de prison supplémentaires, des bureaux d'exécution des peines dans toutes les juridictions, 25 centres éducatifs fermés supplémentaires, 7000 emplois équivalents temps plein dans la Justice pour un engagement de 3,5 milliards d'€ d'ici 2017.
- Contre le budget de la Justice qui a augmenté de 60% depuis 2002

Manifestement, le programme présidentiel Justice de François Hollande est en contradiction avec les actes du député François Hollande qui a, de plus, brillé par son absence lors de tous les débats sur les questions Justice à l'assemblée nationale.

Jean-Paul Garraud  
Député de la Gironde  
Secrétaire national de l'UMP à la Justice